

Conseil municipal du 2 mars 2010

Compte-rendu de la séance

Etaient présents : Jean-Michel BORGEL, Georges VIGNOUD, Pierre GUIDAT, Jean-Claude GOUVERNEUR, Bernard BOULANGER, Gabriel HENRIQUET, Daniel ALESSANDRINI, Valérie BOCQUET LEGER, Danièle BRUN, Eric DELESCLUSE, Thierry FERRACHAT, Marie Corinne LAUDES, Jean-Jacques MAURIS, Michel MENDEZ PORCEL, Pierre MICHEL, Michel PAJEAN, Monique PERRIER, Maryse PRETTE, Claude RIOND.

Excusés et représentés par pouvoir : Jean-Louis PATACINI (pouvoir à Georges VIGNOUD), Christiane BRUNET (pouvoir à Jean-Jacques MAURIS), Christine DIETZ (pouvoir à Jean-Michel BORGEL)

Etait absente: Nacera ALLALOU

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Thierry FERRACHAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Au préalable, monsieur le maire sollicite l'assemblée délibérante pour inscrire un point à l'ordre du jour relatif au personnel communal.

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2010

1/ Urbanisme : autorisation de dépassement du C.O.S. pour le secteur du « Mas »

Afin de permettre l'obtention d'un permis de construire dans le secteur du « Mas » pour la réalisation de 29 logements, monsieur le maire indique que l'assemblée délibérante doit se prononcer sur un dépassement du C.O.S. (coefficient d'occupation des sols) dans la limite de 0,515 sur la zone concernée et dans le respect des autres règles du P.L.U. en vigueur.

Le conseil municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (monsieur RIOND), décide d'autoriser un dépassement du C.O.S. sur la zone du « Mas ».

Monsieur RIOND précise qu'il s'est abstenu car cette délibération ne lui paraît pas conforme à la réglementation à laquelle il est fait référence.

2/ Personnel communal : régime indemnitaire

- indemnité spécifique de service :

Monsieur le maire propose une revalorisation du montant de l'indemnité spécifique de service pour le grade de contrôleur de travaux en chef.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette modification du régime indemnitaire pour le grade concerné.

3/ Questions diverses

- restauration scolaire : facturation

Monsieur ALESSANDRINI, conseiller municipal délégué en charge de la vie sociale, indique qu'une réunion consacrée au mode de facturation de la restauration scolaire aura lieu le lundi 15 mars 2010 à 17h en mairie.

- élections régionales

Monsieur le maire rappelle que les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010. Les bureaux de vote sont situés à la salle polyvalente « la Treille ».

- bulletin municipal

Monsieur DELESCLUSE, conseiller municipal délégué en charge du bulletin municipal, rappelle que la date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin municipal qui paraîtra en mai est fixée au 26 mars 2010

La séance est levée à 18h35